



Armand ATHIAS

« PETIT CURÉ TU SONNES ! ÇA SERT À QUOI ? »

Du binôme « prêtres / laïcs » à l'articulation
« Peuple de Dieu / Ministères ordonnés »

Le petit curé est arrivé un jour d'été. Il s'est installé au presbytère. Le dimanche matin il a sonné avec entrain pour appeler tous les paroissiens, Alléluia ! Il n'est venu personne. Ce matin-là le Tour de France passait pas loin de là. Ave Maria, petit curé tu sonnes, et malgré ça les gens ne viennent pas. Petit curé tu sonnes, ça sert à quoi ? Les gens ne viennent pas. Alléluia ! ». Puisque Prêtres Diocésains ne paraît encore ni en CD ni en DVD, contentons-nous des paroles de cette chanson qui a l'âge des préambules de Vatican II (paroles et musique de Marc Fontenoy, Éditions Meridian, 1962).

A travers elles, il en est dit déjà long sur la question, objet de notre article. Le décalage souligné en effet ici, entre les visées d'antan d'un curé et les occupations de ses paroissiens, est probablement plus réel que tout ce que l'on raconte souvent sur le pouvoir des clercs et la soit-disante obéissance aveugle des fidèles ! Mais aujourd'hui, des « petits curés » occupés à « sonner les cloches » de ses ouailles, c'est

devenu plutôt rare ! 40 ans ont passé... un temps d'Exode où l'on voudrait pouvoir gravir quelque Mont Nébo depuis lequel percevoir l'avenir mais où l'on se contente de regarder les vendanges possibles à partir des raisins existants. Dans les vignes du Seigneur jurassiennes, les grappes n'ont pas la grosseur de celle de la Vallée d'Eskhol (Nb 13, 23) mais ce sont elles qui nous font vivre actuellement ! Offertes au pressoir des lecteurs, elles peuvent éventuellement améliorer leur ordinaire !

Du monachisme des Pères du Jura à la « coresponsabilité différenciée » !

La vie monastique a travaillé chrétiennement depuis 15 siècles le terroir jurassien. La « Vie des Pères du Jura » (Sources Chrétiennes 142) ainsi que l'œuvre de Bernon et de ses frères moines partant, en 909, de leurs abbayes jurassiennes pour fonder Cluny seraient intéressantes à relire sous cet angle d'une vie d'Eglise initiée naturellement à la « coresponsabilité différenciée » chère au P. Congar. Même les coopératives vinicoles et les fruitières du Comté doivent probablement beaucoup à la vie cénobitique initiale où chacun avait sa place selon ce qu'il était et où tout se mettait en commun pour que tous puissent profiter ensemble de tout. Les « bâtonniers » de certaines confréries de laïcs ont réussi, en lien avec le clergé local, à faire perdurer encore aujourd'hui leurs activités malgré les vicissitudes de 4 siècles d'histoire. La célèbre « fête du Biou » en Arbois (cérémonie d'offrande à l'église des « prémices » de la vendange) a toujours été orchestré par les vigneron... et si le « Denier du Culte » est apparu dans le Jura bien avant d'autres diocèses, c'est que quelque part la naturelle articulation prêtre(s)/laïcs ne grinçait pas trop.

Ce qui pouvait se percevoir ainsi autrefois, généralement sous l'angle binaire « prêtre(s) / laïcs » (ou clercs / fidèles), s'est peu à peu transformé aujourd'hui en articulation « Peuple de Dieu / Ministères ordonnés ». Il a même fallu y réfléchir davantage explicitement afin de faire des choix quant aux options à prendre. Les textes conciliaires avaient donné quelques directions. Les événements ont fait le reste : 66 à 0 est en effet le rapport entre le nombre de prêtres diocésains dont Mgr Yves PATENÔTRE aura présidé les obsèques en 10 ans et

le nombre d'ordination célébrée ! Les 5 prêtres de moins de 55 ans et les 3 séminaristes actuels vont-ils pouvoir nourrir dans 10 ans les jurassiens de la même manière que les 5 pains et les 2 poissons de l'Evangile ? La réalité et les questions sont là !

Face à elles, il est toujours possible d'accuser pêle-mêle évêques de France, curés, Concile, SDV, mai 68, 35 heures, médias ou autres boucs émissaires ? Assez de revues « bien pensantes » se chargent de ce type de soupçons pour que Prêtres Diocésains garde une autre tonalité ! Il est aussi possible de tomber dans de la prestidigitation apte à faire sortir quelques lapins de son chapeau par des formules du style « ordonnons les hommes mariés », « vivement des communautés nouvelles », « Y'a qu'à faire appel à des prêtres polonais ou africains... » ! De fait, rien n'est impensable en ce domaine. Mais considérer les prêtres étrangers, les communautés nouvelles ou les hommes mariés comme d'éventuelles « rustines » pour boucher les trous, c'est vraiment apparaître comme une Eglise qui se dégonfle devant les défis d'aujourd'hui. Ne faut-il pas plutôt l'audace d'un neuf vraiment neuf ? Notre diocèse a pris résolument cette direction : partir de ce qui est et « faire avec » mais autrement, non au gré des humeurs locales, mais dans un même mouvement et dans la concertation du plus grand nombre (les conseils diocésains assurant régulièrement relecture et évaluation). Même si elle n'est pas la seule concernée, la réalité « paroissiale », chamboulée depuis 10 ans, permet un peu de recul. C'est sur elle que se portera ici notre regard.

Que perçoit-on de l'articulation « Peuple de Dieu / Ministères ordonnés » ?

- Les chrétiens du Jura (et parmi eux les prêtres) attendaient une telle évolution. Pour des jurassiens plutôt « gens à voir venir » avant de se lancer, la rapidité soudaine de la mise en place des EAP est significative d'une attente de fond ! Le retour en arrière serait impossible. Une vitalité nouvelle a jailli : Quelques 350 personnes attelées officiellement à la vie pastorale et obligatoirement en lien avec toute vocation, « ça se sent » et « ça » appelle à encore du neuf : formation diocésaine pastorale, laïque au conseil épiscopal pour le suivi des EAP, recollections annuelles, embauche de « permanents

